



SECRETARIAT

AS/Pro (2020) CB 01

31 janvier 2020

## Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

### Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Strasbourg les 28 et 29 janvier 2020

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Strasbourg les 28 et 29 janvier 2020, sous la présidence d'abord de Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE/AD), doyen d'âge présent, puis de Mme Ingjerd Schou (Norvège, PPE/DC), en ce qui concerne :

– **Composition du Bureau de la commission :**

- a élu par acclamation Mme Ingjerd Schou (Norvège, PPE/DC) Présidente,
- a élu par acclamation M. Haluk Koç (Turquie, SOC) 1<sup>er</sup> Vice-président, Sir Edward Leigh (Royaume-Uni, CE/AD) 2<sup>ème</sup> Vice-président, et M. José Badia (Monaco, PPE/DC) 3<sup>ème</sup> Vice-Président ;

– **Contestation pour des raisons formelles des pouvoirs non encore ratifiés des délégations parlementaires de la Macédoine du Nord, de la Pologne, du Portugal, de Saint-Marin, de la Suède et de la Suisse :**

- a entendu les déclarations de M. Nikola Poposki (PPE/DC), membre de la délégation parlementaire de la Macédoine du Nord ; M. Pedro Bacelar de Vasconcelos (SOC), Président de la délégation parlementaire du Portugal ; M. Marco Nicolini (GUE), Président de la délégation parlementaire de Saint-Marin ; Mme Boriania Åberg (PPE/DC), Présidente de la délégation parlementaire de la Suède ; et M. Pierre-Alain Fridez (SOC), Président de la délégation parlementaire de la Suisse ;
- à la suite d'un échange de vues, a examiné et adopté à l'unanimité un avis au Président de l'Assemblée parlementaire, conformément à l'article 7.2 du Règlement de l'Assemblée, concluant à la ratification des pouvoirs des délégations parlementaires de la Macédoine du Nord, de la Pologne, du Portugal, de Saint-Marin, de la Suède et de la Suisse ;

– **Contestation pour des raisons formelles des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la République de Moldova :**

- a entendu une déclaration de M. Vlad Batrincea (SOC), Président de la délégation parlementaire de la République de Moldova ;
- à la suite d'un échange de vues, a examiné et adopté à l'unanimité un avis au Président de l'Assemblée parlementaire, conformément à l'article 7.2 du Règlement de l'Assemblée, concluant à la ratification des pouvoirs de la délégation parlementaire moldave ;

– **Contestation pour des raisons formelles des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de l'Espagne :**

- a entendu une déclaration de M. Antonio Gutiérrez (SOC), Président de la délégation parlementaire espagnole ;
- à la suite d'un échange de vues, a examiné et adopté un avis au Président de l'Assemblée parlementaire, conformément à l'article 7.2 du Règlement de l'Assemblée, concluant à la ratification des pouvoirs de la délégation parlementaire espagnole ;

– **Contestation pour des raisons formelles des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie (présentée lors de la partie de session de juin 2019) (Rapporteur : M. Egidijus Vareikis, Lituanie, PPE/DC) :** a pris note d'une note d'information préparée par le rapporteur synthétisant les conclusions des expertises sollicitées en 2019 par la commission et a décidé de la déclassifier ;

- **Contestation pour des raisons formelles des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie :**
  - a désigné M. Egidijus Vareikis (Lituanie, PPE/DC) rapporteur et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part;
  - a examiné un projet de rapport ;
  - à l'issue d'un échange de vues, a adopté un avis au Président de l'Assemblée parlementaire, conformément à l'article 7.2 du Règlement de l'Assemblée, concluant à la ratification des pouvoirs de la délégation parlementaire russe ;
- **Contestation pour des raisons substantielles des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie :**
  - a désigné M. Alvis Maniero (Italie, NI) rapporteur pour avis et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part;
  - a examiné un rapport présenté par la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi), a approuvé un avis et chargé son rapporteur pour avis de le présenter en séance plénière ;
- **Évaluation de la conformité des processus décisionnels élaborés par les commissions avec le Règlement de l'Assemblée :** a approuvé un avis au Bureau de l'Assemblée ;
- **Révision du Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire** (Rapporteuse: Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, Islande, SOC) : a entendu un exposé de la rapporteure sur la base d'une note introductive, et a tenu un échange de vues ;
- **Participation des membres aux sessions plénières de l'Assemblée parlementaire et aux réunions des commissions :** sur la base d'une présentation du Directeur des services généraux de l'Assemblée et d'une note d'information, a tenu un échange de vues et a approuvé des propositions à l'intention du Bureau de l'Assemblée ;
- **Reconstitution de la sous-commission sur la déontologie :** a reconstitué la sous-commission (voir la liste des membres en annexe) ;
- **Modification du Règlement de l'Assemblée – Suivi de la Résolution 2319 (2020) de l'Assemblée « Procédure complémentaire conjointe entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire (sous réserve de la saisine de la commission pour rapport) :** a désigné Sir Edward Leigh (Royaume-Uni, CE/AD) rapporteur et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part ;
- **Recommandation 2151 (2019) sur la « Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux » :** a pris note de la réponse du Comité des Ministres ;
- **Questions diverses :** a été informée de l'appel à candidatures du Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2020 ;
- **Prochaines réunions :**
  - Paris, Bureau du Conseil de l'Europe (4 mars 2020) ;
  - Strasbourg, durant la 2<sup>ème</sup> partie de session de l'Assemblée (20-24 avril 2020).

Valérie Clamer, Yeva Sushko

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire  
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie

Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

## **Sub-Committee on ethics / Sous-commission sur la déontologie**

List of members / *Liste des membres*

13 seats / *13 sièges*

### **Members / membres :**

Sir	GALE Roger	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	EC/DA / CE/AD
Mr/M.	KOX Tiny	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Chairperson UEL <i>Président GUE</i>
Mr/M.	LIDDELL-GRAINGER Ian	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Chairperson EC/DA <i>Président CE/AD</i>
Ms/Mme	TRISSE Nicole	France	ALDE / <i>ADLE</i>
Mr/M.	VAREIKIS Egidijus	Lithuania / <i>Lituanie</i>	EPP/CD / <i>PPE/DC</i>
Mr/M.	WADEPHUL Johann	Germany / <i>Allemagne</i>	EPP/CD / <i>PPE/DC</i>

### **Ex officio member / membre de droit :**

Ms/Mme SCHOU Ingjerd (Norway / *Norvège*, EPP/CD / *PPE/DC*), Committee Chairperson / *Présidente de la commission*